ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le No. municipal 1350 rue Annette, coin de la rue Urquhart (dans le carré des rues St. Bernard et Marais).

Standard Brewing Company vs. Jos. D. Le Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 103,708—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 500, borné par les rues Annette, Urquhart, St. Bernard et Marais (anciennement Morales), désigné par le No. 1 et mesure trente deux pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Annette, sur une profondeur et face à la rue Urquhart de cent pieds formant l'encoignure des deux dites rues.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour le demandeur.
mars14,21,28av4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, portant les Nos. municipaux 2313 et 2315 rue Calhoun, entre les rues Clara et Magnolia.

Provident Building and Loan Association vs. Mme Emilie Erbach, veuve de Benjamin Franklin Gennisson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 103,674 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Calhoun, Clara, Magnolia et l'avenue Palmer Ilet No. 111 de Burtheville, sur un plan fait par J. A. DeHemecourt, député voyer de ville, daté le 22 mai 1907, lequel a été adopté comme plan de Burtheville, satisfaisant à un acte de transaction passé devant J. D. Augustin, ancien notaire dans cette ville, le 13 avril 1896, déposé dans le bureau de Salim Magner, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt neuf pieds onze pouces et cinq lignes de façade et vingt neuf pieds onze pouces en six lignes dans le fond, et cent dix pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour le demandeur.
mars14,21,28av4,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et accessoires, etc., d'une buvette et épicerie, d'une glacière de valeur et d'une caisse enregistreuse.

Edward J. Benton vs. Lucas Barino et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,698 — En vertu d'un ordre de vente date du 4 mars 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés SAMEDI 15 mars 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur lieux No. 1319 avenue Tulane.

Le contenu entier ainsi que les accessoires, et le stock en marchandises de l'épicerie et buvette en les dits lieux suivant inventaire enregistré, une grande glacière et une caisse enregistreuse.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES T. STARKEY,
Avocat pour le demandeur.
mars5,6,11,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le No. municipal 1112 rue Bordeaux, entre les rues Chestnut et Colisée—terrains 61'x120'.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Willie W. Woods, épouse de Thomas J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,549 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Colisée (anciennement Plaquemines), Lyon et Bordeaux, composé d'une partie du terrain original No. vingt quatre, mesurant vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'arrière partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dite arrière partie mesure trente pieds deux pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles faisant l'entière partie soixante et un pieds de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds de profondeur sur les lignes parallèles, et commençant soixante six pieds six pouces de l'encoignure des rues Bordeaux et Chestnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
mars7,8,14,21,28av4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu, accessoires, stock, etc., d'une pharmacie.
Deux caisses enregistreuses.

Society of the Daughters of Charity of St. Vincent de Paul vs. George W. McDuff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,590 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et avec consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, VENDREDI, 14 mars 1913 à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux No. 2032 rue Magasin, l'entier contenu, accessoires, meubles, stock, etc., de la pharmacie sur les dits lieux suivant inventaire enregistré.

Ainsi que 2 caisses enregistreuses.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CAGE, BALDWIN & CRABITES,
Avocats pour le demandeur.
mars2,7,14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District, portant le No. municipal 202 avenue Taylor, formant l'angle des rues Catina et Milne (dans le carré de la rue Corwin) sur 5 terrains.

New Orleans Land Company vs. Arthur J. Nobles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,528 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Cinq certains terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos. 1 à 5, les deux inclusivement, dans l'Ilet No. 427, borné par les rues Milne, Catina, Corwin et avenue Taylor, lesquels dits terrains sont adjacents et mesurent à savoir: Terrain No. 1 formant l'angle de la rue Milne et avenue Taylor, et de la rue Catina et avenue Taylor, trente trois pieds de face sur chacun des rues Milne et Catina; terrains 2 à 5, inclusivement, chacun vingt cinq pieds de face aux rues Milne et Catina, tous sur une profondeur s'étendant de la dite rue Milne à la rue Catina.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
mars14,21,28av4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

I. Deux terrains sur la rue Général Taylor (dans le carré des rues Delachaise, Willow et avenue S. Claiborne).

II. Un terrain sur la rue Willow (dans le carré des rues Claiborne, Milan et Général Taylor) avec améliorations, etc.

Frank B. Twomey vs. William Zinsel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,323 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 mars 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

I. Deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les améliorations y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos. vingt huit et vingt neuf dans l'Ilet No. 4, borné par les rues Willow, Delachaise, Général Taylor et avenue S. Claiborne, sur un croquis dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 10 avril 1906, annexé à un acte 1931 de 1906 passé devant F. J. Dreyfous, notaire, suivant lequel dit croquis les dits terrains mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Général Taylor, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quinze pieds, et

II. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville désigné par le No. douze dans l'Ilet No. 669, borné par les rues Willow, Claiborne, Milan et Général Taylor, exposé sur un croquis paraphé "ne varietur," et annexé à un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 22 juin 1895. Suivant lequel croquis le dit terrain se loue à une distance de cent cinquante pieds de la rue Milan et mesure trente pieds de face sur la rue Willow sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
fév14,21,28mars7,14,19,20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Quatrième District, portant le No. municipal —, rue Prieur, entre les rues Seconde et Troisième.

Frank B. Twomey vs. Mlle Mary Brickley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,321 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 3 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No. 428, borné par les rues Prieur, Roman, Seconde et Troisième, désignés par les lettres C et D sur un croquis de voyer fait par D. E. Seghers et Fils, voyers, daté le 23 novembre 1910, annexé à un acte devant E. L. Weil, notaire, dans cette ville, le 25 novembre 1910, lel les dits terrains sont adjacents, et mesurent chacun d'après le dit croquis, trente pieds de face à la rue Prieur, la même largeur dans le fond, sur cent cinquante quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
fev28mars7,14,21,28avril3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 607 avenue Washington, entre les rues St. Thomas et Chippewa.

Industrial Homestead Association vs. M. et Mme S. Lopicolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 102,847 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, étant la partie de face du terrain original No. 8 de l'Ilet No. 59, borné par l'avenue Washington et les rues St. Thomas (anciennement Fulton), Chippewa et Quatrième, sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, daté le 19 mars 1852. D'après lequel plan la dite parcelle du terrain, commence à une distance de trente et un pieds de l'encoignure de la rue St. Thomas et avenue Washington, et mesure trente et un pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de soixante dix pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
mars1,7,14,21,28avril2,3.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans deux successions.

Julian M. Swoop vs. John Blank & Co., et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 87,145 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de Frank A. Wilke une des demandeurs dans le procès ci-dessus, dans la succession de Herman Wilke, No. 102,612, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et plus particulièrement décrite dans l'inventaire enregistré, dans le dit procès, et plus particulièrement son intérêt, dans ses biens-fonds décrits dans le dit inventaire, à savoir:

1. Deux certains terrains avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Fulton, Seconde, Troisième et Rousseau, désignés par les Nos. 7 et 8. Les deux dits terrains mesurent chacun vingt sept pieds onze pouces de face à la rue Fulton, vingt sept pieds, dix pouces et six lignes trois-quarts de largeur dans le fond, sur cent dix pieds de profondeur.

2. Un certain terrain avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, désigné par le No. 15 et mesure vingt cinq pieds deux pouces de face à la rue Seconde, la même largeur dans le fond, sur cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du terrain 14, et cent vingt cinq pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du terrain No. 16.

3. Un certain terrain, avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, et désigné par le No. 14, le dit terrain mesure vingt cinq pieds quatre pouces de face à la rue Seconde, la même largeur dans le fond, cent vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de profondeur sur le côté près de la rue Fulton, et cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du terrain No. 15.

4. Un certain terrain, avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, et désigné par le No. 16, et mesure vingt cinq pieds deux pouces de face à la rue Seconde, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds sept pouces et une ligne sur la ligne de côté près du terrain No. 15, et cent vingt cinq pieds et sept pouces sur ligne de côté près du No. 17.

5. Deux terrains avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, désignés comme terrains Nos. 6 et 7, lesquels dits terrains sont adjacents et mesurent chacun trente et un pieds de face à l'avenue Washington, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6. Un certain terrain, avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. 173 dans l'Ilet No. 32, borné par les rues Chippewa, Soraparu, Fulton et Philip, mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Chippewa sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7. Premièrement — Un morceau ou parcelle de terre avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 32, borné par les rues Fulton, Chippewa, Soraparu et Philip, mesure trente neuf pieds, huit pouces et six lignes de largeur l'arrière ligne d'une parcelle de terre formant partie du terrain No. 166, et s'étendant en une profondeur de cette ligne, de cinquante trois pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et il mesure trente neuf pieds, huit pouces et six lignes sur l'arrière, plus ou moins, et la dite parcelle de terre forme l'arrière partie et est la balance du dit terrain No. 166.

Secondement — Un morceau ou parcelle de terre avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District, l'Ilet No. 39, borne par les rues Philip, Soraparu, Fulton et Chippewa. Le dit morceau de terre est désigné par la lettre E et mesure trente neuf pieds huit pouces et six lignes de largeur sur une ligne la divisant de la parcelle D sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante et onze pieds quatre pouces et trois lignes, et à trente neuf pieds huit pouces et six lignes de profondeur dans la fond et forme la balance du terrain No. 169.

8. Un certain terrain, avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, étant une parcelle du terrain No. 169 de l'Ilet No. 6, borné par les rues Soraparu, Philip, Chippewa et St. Thomas, mesurant trente neuf pieds huit pouces six lignes de face à la rue Soraparu, sur quatre vingt huit pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, désigné comme No. 87 rue Soraparu.

9. Un certain terrain, avec les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magasin, Erato, Gaimane et Constance, étant une parcelle du terrain No. 13 de l'Ilet No. 17; la dite parcelle de terre forme l'angle des rues Magasin et Erato, et mesure en mesure Française, trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Erato.

Ainsi que tout son droit, titre et intérêt dans et à la succession de Catherine Dietel, épouse divorcée en premières noces de J. Lottes, et épouse en seconde noce de Herman Wilke, No. 57,255, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, et décrits dans l'inventaire enregistré dans le procès et plus particulièrement tout son droit, titre et intérêt sur la ci-dessus décrite et ci-après décrite propriété, à savoir:

1. Une certaine parcelle de terre, avec les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clairborne, Cypress, Derbigny et Julia, désignée par la lettre B, et mesure soixante dix sept pieds quatre pouces de face à la rue Cypress, quatre vingt pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la divisant de la parcelle de terre marquée A, quatre vingt sept pieds cinq pouces sur la ligne de bornage et soixante dix sept pieds six pouces et quatre lignes sur l'arrière ligne.

2. Deux certains terrains avec les améliorations, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cypress, Derbigny et Roman et la propriété du N. O. Canal and Banking Company, ou débarcadère de la rue Julia, les dits terrains sont désignés par les Nos. 3 et 4, et mesurent ci-après à savoir: Terrain No. 3 mesure vingt sept pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et terrain No. 4 mesure vingt sept pieds de face à la rue Derbigny sur cent vingt pieds de profondeur sur la rue Cypress et forme l'angle des rues Cypress et Derbigny.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur le champ.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CAFFERY, QUINTERO & BRUMLY,
Avocats pour le demandeur.
mars14,21,28av4,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano de valeur "Hart."

Junius Hart Piano House vs. H. H. Solomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 97,765 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 15 mars 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt rue St. Anne, entre les rues Royale et Chartres, un piano "Hart," en bois de noyer.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOLOMON WOLFF,
Avocat pour le demandeur.
mars4,11,15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, consistant de 21 terrains, etc., dans le carre borné par l'avenue Monroe et les rues Timoleon, Bourbon et Touro.

Michel Schneider vs. Philip T. Nagle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,580 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Vingt et un certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 3654, bornée par l'avenue Monroe et les rues Timoleon, Bourbon et Touro, et désigné par les numéros 2 à 22 inclusivement, et mesurant ci-après à savoir:

Terrains 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Monroe, sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Terrain No. 5 forme l'encoignure de l'avenue Monroe et de la rue Touro, et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrains 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrain No. 14 forme l'encoignure des rues Touro et Timoleon, et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrains Nos. 15, 16 et 17 mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Timoleon, sur une profondeur entre lignes parallèles de 139 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Terrain No. 18 forme l'encoignure des rues Timoleon et Bourbon et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Terrains Nos. 19, 20, 21 et 22 mesure chacun 32 pieds de face à la rue Bourbon, sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Toutes les mesures plus ou moins. Rue Bourbon (anciennement Bagatelle), rue Touro (anciennement rue Union).

Acquis par Philip T. Nagle de Francis Bistes et al, par un acte passé devant Martin H. Manion le 1er décembre 1909 enregistré dans le C. O. B. 230 folio 122.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MARTIN H. MANION,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une parcelle de terre d'une grande étendue et de valeur élevée dans le Deuxième District commençant à une distance de 55' 2" de l'encoignure de la rue Dumaine et de l'avenue Carrollton et mesurant 207' 7" 6''' de face à l'avenue Carrollton (dans cette parcelle de terre bornée par les deux dites rues et le chemin de la Métairie et le Morgan Boulevard).

Whitney-Central Trust & Savings Bank vs. William Gomez et a's.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 101,797 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 mars 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignée comme lettre B sur le plan de voyer fait par Geo. De Armas, voyer et ingénieur civil, le 11 novembre 1912, suivant lequel, le même terrain B commence à une distance de cinquante cinq pieds, deux pouces de l'encoignure de la rue Dumaine et avenue Carrollton, et mesure deux cent sept pieds, sept pouces et six lignes de face sur l'avenue Carrollton avec une première profondeur sur le côté de la rue Dumaine et s'étend vers le Morgan Boulevard sur une ligne parallèle avec le Chemin de la Métairie, une distance de soixante huit pieds dix pouces; de là aux angles droits vers le Chemin de la Métairie et parallèle au Morgan Boulevard une distance de trois cent trente quatre pieds, huit pouces et trois lignes; de là aux angles droits vers l'avenue Carrollton et sur une ligne parallèle avec le Chemin de la Métairie une distance de cent quatre vingt douze pieds, pas de pouces, et une ligne; de là aux angles droits sur une ligne parallèle avec le Morgan Boulevard et dans une direction opposée du Chemin de la Métairie, une distance de cent soixante sept pieds, cinq pouces et quatre lignes, sur quoi il touche à l'avenue Carrollton.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
fév14,15,21,28mars7,14,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, portant le No. municipal 2203 rue Philip, au coin de la rue Franklin (dans le carré des rues Liberty et Jackson).

German-American Homestead vs. Randall Porter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,618 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième District de cette ville, désigné par le No. un dans l'Ilet No. 319, borné par les rues Philip, Franklin, Liberty et Jackson sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de ville, daté le 27 mai 1909, annexé à un acte de vente passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, date le 10 août 1909. D'après lequel croquis le dit terrain mesure trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip la même largeur dans le fond sur une profondeur, entre lignes parallèles et une façade sur la rue Franklin de quatre-vingt-dix pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Anthony J. Brasco.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 103,749 — Division E — Attendu que Mme Rosie Knep, par veuve de Anthony G. Brasco, a présenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres administration dans la succession de Anthony G. Brasco, décédé intestat; avis est par le present donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
6mars6,10,15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,607 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme Ilet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes égales; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DUFOUR & DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. municipaux 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Gasper Pietri vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 579, borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet (maintenant Cleveland) et Dorgenois, designe par le numero vingt-neuf sur un plan No. 46, depose dans le bureau de W. H. Peters, notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur cent-cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BENJAMIN ORY,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et accessoires, etc., d'une buvette et restaurant au Fort Espagnol, consistant d'un comptoir de buvette, étagères glacières, tables, chaises, faïencerie et verrerie, fourneau de cuisine et ustensiles, liqueurs, caisse enregistreuse, dactylographe, coffre-fort en fer, phonographe, éventails électriques, tentes, nappes et serviettes en toile, etc., etc.

New Orleans Railway and Light Co. vs. Reno Catering Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,699 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans